**Appel à projets 2024**

**Women in business**

**Projet : ………………………………………..**

 (définir le nom ou l’acronyme du projet)

**Porté par : ……………………………………**

**Montant du subside demandé : …………€**

**A ENVOYER AU PLUS TARD POUR LE 30 JUIN 2024 A MINUIT**

**A COMPLÉTER ET SIGNER ÉLECTRONIQUEMENT**

**À ENVOYER PAR E-MAIL À**

**projeteconomie@sprb.brussels**

# INFORMATIONS GENERALES

1. **Complétude du dossier et respect des consignes**

En cas de dossier incomplet (formulaire rempli partiellement ou annexes manquantes, etc.), de non-respect du délai de candidature ou des critères d’éligibilité, le contenu du dossier remis ne sera pas analysé.

De manière générale, avant de remplir le reste du formulaire, nous vous invitons dans un premier temps à compléter la partie VII (présentation et éligibilité de l’entreprise) qui doit permettre à l’administration de déterminer si votre entreprise est éligible à cet appel à projet.

Les parties grisées dans les cases du formulaire sont à vocation informative pour vous aider à répondre aux différentes questions et doivent être effacées.

Le nombre de caractère maximum indiqué pour chacune des questions est à caractère informatif : cela vous indique les attentes de l’administration. De manière générale, une réponse concise et claire vaut mieux qu’un long texte !

1. Retour de l’administration sur votre candidature

Pour rappel, les candidatures seront évaluées en trois temps distincts :

* Analyse de l’éligibilité des candidatures : vous serez notifié si votre candidature est éligible ou non au présent appel à projet, dans un délai maximum d’un mois à compter de la remise de votre dossier de candidature.
* Analyse de votre candidature sous l’angle du premier critère de sélection : vous serez notifié si votre candidature répond de manière satisfaisante aux objectifs de cet appel à projet, dans un délai maximum de deux mois à compter de la remise de votre dossier de candidature. Seules les candidatures qui répondent le mieux aux objectifs seront présélectionnées.
* Analyse de votre candidature complète : le comité d’avis vous invitera à une rencontre pour un échange sur votre candidature. Cet échange aura lieu le 3 ou 5 septembre 2024. Ce sera l’occasion d’éclaircir certains points de votre candidature et d’échanger directement avec les membres du comité d’avis. Une date et heure précise vous sera communiquée lors de la notification de pré-sélection de votre candidature.

Si le retour de l’administration conclut à une non-sélection, il sera argumenté au regard soit des critères d’éligibilité, soit au regard des critères de sélection.

La décision finale d’octroi des subsides est conditionnée à l’accord de plusieurs niveaux de contrôle budgétaire et la validation par le Gouvernement Bruxellois et intervient en conséquence dans un délai compris entre quatre et six mois à compter de la date de remise de votre candidature.

1. Notice relative à la fourniture des informations concernant un ou plusieurs traitement(s) de données à caractère personnel effectué par ou pour le compte du SPRB

La présente notice vous informe, en toute transparence et dans le respect du Règlement général sur la protection des données\* (RGPD), du traitement de données à caractère personnel effectué dans le cadre du processus suivant : l’octroi par Bruxelles Economie et Emploi d’une subvention aux lauréats de l’appel à projets « Women in Business » portés par des entreprises sociales et démocratiques destiné aux acteurs économiques basés en Région de Bruxelles-Capitale

\* : voir <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32016R0679&from=FR>

### 3.1. Responsable du traitement et délégué à la protection des données

Le **responsable du traitement** des données à caractère personnel est enregistré auprès de la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0316.381.039. Son identité et ses coordonnées sont :

Bruxelles Economie et Emploi (Service Public Régional de Bruxelles)

Place Saint Lazare 2 - 1035 Bruxelles

<https://economie-emploi.brussels> <https://servicepublic.brussels/>

economie-emploi@sprb.brussels

+32 (0)2 204 21 11

Il a désigné un **délégué à la protection des données (DPO)**, que les personnes concernées par le traitement des données à caractère personnel peuvent contacter au sujet de toutes les questions relatives au traitement de leurs données et à l'exercice des droits que leur confère le RGPD :

Délégué à la protection des données du SPRB

Place Saint Lazare 2 - 1035 Bruxelles

dpo@sprb.brussels

### 3.2. Finalités et base juridique du traitement

Le traitement des données à caractère personnel poursuit les finalités suivantes :

* Gestion de l’octroi par Bruxelles Economie et Emploi l’octroi par Bruxelles Economie et Emploi d’une subvention aux lauréats de l’appel à projets « Women in Business » portés par des entreprises sociales et démocratiques destiné aux acteurs économiques basés en Région de Bruxelles-Capitale

Le traitement est licite dans la mesure où la condition suivante est remplie :

* Le traitement est nécessaire à **l'exécution d'une mission d'intérêt public** ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement. La mission ou l’autorité en question est fondée par :
	+ Ordonnance du 23 décembre 2022 contenant le Budget général des Dépenses de la Région de Bruxelles-Capitale pour l’année budgétaire 2023.
	+ Ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle (articles 92 à 95).
	+ Stratégie Régionale de Transition Economique (SRTE) du 31 mars 2022
	+ Arrêté de la Région de Bruxelles-Capitale du 06 juillet 2023 relatif à l’exemplarité au niveau social et environnemental des entreprises

### 3.3. Fourniture des données

La fourniture des données à caractère personnel collectées pour ce traitement ne présente pas de caractère réglementaire ou contractuel et ne conditionne pas la conclusion d’un contrat.

Elle est obligatoire, la non-fourniture des données entraînant les conséquences suivantes :

La récolte des données à caractère personnel dans ce cadre est nécessaire pour la gestion de la demande de subvention et une non-fourniture des données personnelles entraînerait le refus du dossier de demande.

### 3.4. Prise de décision individuelle automatisée

Ce traitement des données à caractère personnel ne produit, à l’égard de la personne concernée, aucune décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative de façon similaire. Le droit octroyé à la personne concernée par l’article 22 du RGPD ne trouve dès lors pas à s’appliquer à ce traitement.

### 3.5 Catégories et source des données à caractère personnel

Bruxelles Economie et Emploi collecte auprès du demandeur des données à caractère personnel concernant le demandeur lui-même et, dans le cadre de la gestion de subventions, des données à caractère personnel concernant une ou plusieurs personnes autres que le demandeur, dits « bénéficiaires indirects » de la subvention, et ce dans le cadre de l’exécution de ses missions d’intérêt public (SRTE et Arrêté Exemplarité).

La source des données est le bénéficiaire de la subvention (personne morale ou physique qui demande ou reçoit la subvention). Le bénéficiaire de la subvention communique aux personnes physiques, à propos desquelles elle communiquerait des données à caractère personnel à BEE, la notice d’information relative au traitement de données à caractère personnel réalisé par BEE ; cette notice se trouve sur la page <https://economie-emploi.brussels/appel-projets-wib-2024> du site.

Les catégories de données à caractère personnel collectée auprès du demandeur, mais se rapportant à d’autres personnes, sont détaillées ci-dessous et respectent le principe de minimisation des données (voir article 25 du RGPD). :

- le numéro d’entreprise de l’entreprise bénéficiaire indirecte, tel que repris dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE);

- la dénomination de l’entreprise bénéficiaire indirecte, telle que reprise dans la BCE ;

- la date de décision positive relative à la demande de soutien par le bénéficiaire.

### 3.6. Destinataires des données à caractère personnel et transferts

Les destinataires suivants reçoivent communication de tout ou partie des données à caractère personnel, selon leur rôle dans le traitement de celles-ci et ce uniquement en cas d’acceptation du dossier par Bruxelles Economie et Emploi :

* Au sein de Bruxelles Economie et Emploi, les agents des Services Emploi et Economie en charge de la gestion des dossiers, les agents du Service Économie en charge du suivi de la SRTE ainsi que les agents de la Direction Coordination et Finances en charge du traitement des paiements, des procédures de recouvrement et du traitement des amendes administratives
* Bruxelles Finances et Budget – Place Saint-Lazare 2 – 1035 Bruxelles : gestion des paiements des subventions
* Eviden Belgium – Da Vincilaan 5 - 1930 Zaventem : maintenance de l’application Impala de BEE
* Paradigm (CIRB) – Avenue des Arts 21 – 1000 Bruxelles : hébergement d’Impala et intégrateur régional
* Agence bruxelloise pour l’Entrepreneuriat dont le nom commercial est hub.brussels – Chaussée de Charleroi 110 – 1060 Bruxelles : co-coordinateur de l’appel à projet « Women in Business ».
* Equal.brussels – Place Saint-Lazare 2 – 1035 Bruxelles :co-coordinateur de l’appel à projet « Women in Business ».
* Membres externes du jury de sélection (soumis à une clause de confidentialité) : un représentant de l’institut fédéral pour l’égalité des femmes et des hommes ; un représentant de Finance.brussels ; un expert de la thématique « genre » de l’ULg.
* Cabinet de la Secrétaire d’Etat chargée de la Transition Economique – Boulevard Saint-Lazare 10 (12ème) – 1210 Bruxelles ET Cabinet de la Secrétaire d’Etat en charge de l’égalité des chances - Boulevard du Regent, 21-23 - 1000 Bruxelles: approbation de la sélection du jury et décision d’attribution du subside.

Les données à caractère personnel ne font l’objet d’aucun transfert vers un pays tiers ou à une organisation internationale.

### 3.7. Durée de conservation des données à caractère personnel

La durée maximale de conservation des données à caractère personnel qui font l’objet du traitement visé au présent article est de dix ans à compter du jour du rejet de la demande ou de la liquidation de la subvention, sauf les données à caractère personnel éventuellement nécessaires pour le traitement de litiges avec le porteur de projet, qui sont conservées pour la durée du traitement de ces litiges, en ce compris l’exécution des décisions de justice.

### 3.8. Droits de la personne concernée

## Droits visés au chapitre III du RGPD

La personne concernée par ce traitement de données à caractère personnel peut exercer les droits suivants :

* Le droit de demander l'accès à ses données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci (articles 15, 16 et 17 du RGPD).
* Le droit de demander une limitation du traitement (article 18 du RGPD).
* Le droit de s'opposer au traitement (article 21 du RGPD).

Pour ce faire, elle peut :

* Introduire une demande via le formulaire <https://mes-droits-rgpd.servicepublic.brussels> .
* Adresser une demande écrite, datée, signée et accompagnée de la copie d’une pièce d’identité valide (carte d’identité ou passeport)

Bruxelles Economie et Emploi (Service public régional de Bruxelles)

Service Economie

Place Saint-Lazare 2 - 1035 Bruxelles

## Droit d’introduire une réclamation auprès d’une autorité de contrôle

La personne concernée, qui considère que le traitement de ses données constitue une violation du RGPD, dispose du droit d’introduire une réclamation auprès d’une autorité de contrôle (article 77 du RGPD).

En Belgique, l’Autorité de contrôle compétente sera généralement :

Autorité de protection des données

Rue de la presse 35 - 1000 Bruxelles

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>

### 3.9. Traitement ultérieur des données à caractère personnel

Le responsable du traitement a l’intention d’effectuer un traitement ultérieur des données à caractère personnel pour une finalité autre que celle pour laquelle les données sont collectées. Ce traitement ultérieur de données à caractère personnel poursuit la finalité suivante : un renforcement de la transparence de l'administration.

Ce traitement est licite dans la mesure où le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis. L’obligation en question est contenue à l’article 6 §1er, 24° des décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l’administration dans les institutions bruxelloises. Cette disposition oblige l’administration à publier un inventaire des subventions octroyées l’année qui suit celles-ci et dans une rubrique « transparence » aisément identifiable sur la page d’accueil d’un site internet accessible au public. Ce traitement repose donc sur l’article 6.1 c) du RGPD.

En conséquence, le responsable du traitement va procéder aux traitements ultérieurs suivants :

* Publication des noms des entreprises lauréates de l’appel à projets et des montants octroyés sur le [site de BEE](https://economie-emploi.brussels/appels-projets)
* Publication des noms des entreprises lauréates de l’appel à projets et des montants octroyés en open data sur les sites <https://datastore.brussels> et <https://openbudgets.be.brussels>
* Publication du nom des entreprises lauréates et des bénéficiaires indirects dans la base de données exemplarité, tel que prévu dans l’Arrêté de la Région de Bruxelles-Capitale du 06 juillet 2023 relatif à l’exemplarité au niveau social et environnemental des entreprises

VOLET 1

PRESENTATION DU PROJET

PARTIE I : APERCU GENERAL DU PROJET

*Dans cette partie, décrivez brièvement votre projet, en précisant ce que vous allez faire concrètement. Ces éléments doivent* *permettre au comité d’avis de se réapproprier rapidement votre projet. Des précisions seront demandées dans le reste du formulaire.*

*Soyez donc explicite mais concis.e.s !*

1. Données de base du projet

|  |  |
| --- | --- |
| **Porteur.euse(s) du projet**  |  |
| **Montant du subside demandé (en €)** |  |
| **Mesure visée**  | [ ]  Mesure 1 : Soutenir des programmes d’accompagnement des candidates entrepreneuses et des entrepreneuses à destination : [ ]  Des candidates entrepreneuses n’ayant pas encore lancé leur activité économique (**phase d’idéation**); OU[ ]  Des entrepreneuses ayant récemment créé leur entreprise (**phase de lancement avec numéro d’entreprise**) ; OU[ ]  Des entrepreneuses cherchant à accélérer la croissance de leur entreprise (**phase de développement**). [ ]  Mesure 2 : Soutenir des programmes, activités et événements de mentorat, d’entraide ou de coaching, notamment portés par des réseaux d’entrepreneuses. |
| **Partenariat** (uniquement pour les projets qui couvrent les deux mesures) | [ ]  OUI [ ]  NON  |
| **Période de subventionnement sollicitée (max 18 mois)** | Du  | Au  |

1. **Décrivez les éléments essentiels de votre projet de manière synthétique**
* Offre d’accompagnement qui sera mise en œuvre pendant le projet.

|  |
| --- |
| *(1.000 caractères maximum)* |

* Public-cible de l’offre

|  |
| --- |
| *(500 caractères maximum)* |

* Principales réalisations concrètes (délivrables réalisés grâce au subside) et résultats (financier, emploi, impact social et/ou environnemental, etc.) à l’issue de la période de subventionnement

|  |
| --- |
| *(2.000 caractères maximum)* |

1. Résumé du projet

Reprenez en quelques lignes l’essentiel de votre projet. Ce résumé pourra être utilisé pour une présentation sur le site internet de BEE ou dans un communiqué de presse.

|  |
| --- |
| *(1.000 caractères maximum)* |

PARTIE II : OPPORTUNITE – ADEQUATION DU PROJET AVEC L’APPROCHE GENRE ET L’APPROCHE DIVERSITE

**Important :** Les projets seront d’abord analysés sous le prisme de l’approche «genre». Ce n’est que si cette approche est correctement prise en compte que l’approche diversité relative à l’inclusivité, l’accessibilité ou l’intersectionnalité sera examinée. Les projets qui ne répondent pas de manière suffisamment explicite et concrète à l’approche « genre » ne pourront continuer le processus de sélection.

1. Public-cible :

Décrivez de manière détaillée les caractéristiques de votre public-cible et ses besoins en matière d’accompagnement.

|  |
| --- |
| *Le cas échéant, précisez si votre projet est spécifiquement orienté vers un / des publics rencontrant des freins ou discriminations supplémentaires, en plus du genre, dans l’accès ou l’expérience d’entrepreneuriat (âge, origine ethnoculturelle, orientation sexuelle, nationalité, origine et situation sociales, handicap, etc.)* *(2.000 caractères maximum)* |

Explicitez en quoi votre offre d’accompagnement est une réponse pertinente aux besoins spécifiques de votre public-cible :

|  |
| --- |
| *(1.000 caractères maximum)* |

1. Approche genre – prise en compte des réalités et des freins spécifiques à l’entrepreneuriat des femmes :

*Identifiez les freins spécifiques à l’entrepreneuriat des femmes (ou toutes personnes qui s’assimilent au genre féminin) auxquels répond concrètement votre projet, ainsi que la manière dont ils ont été identifiés (sources, méthodologie, etc.).*

|  |
| --- |
| *2.000 caractères maximum* |

*En quoi votre offre est une réponse pertinente aux freins identifiés ci-dessus auquel(s) votre public-cible fait face ? Décrivez la méthodologie spécifique et/ou les solutions pratiques mises en place pour garantir que votre projet puisse contribuer à la réduction des discriminations et/ou inégalités basées sur le genre.*

|  |
| --- |
| *2.000 caractères maximum* |

1. Approche diversité :

|  |  |
| --- | --- |
| **Approche choisie**  | [ ]  Inclusivité/accessibilité : votre programme vise les candidates à l’entrepreneuriat et/ou les entrepreneuses sans distinction, ne ciblant pas un public particulier au sein de ce groupe, ceci en veillant particulièrement à être inclusif et accessible aux femmes dans leur diversité (âge, origine ethnoculturelle, nationalité, orientation sexuelle, origine et la situation sociales, handicap, …)ET/OU[ ]  Public intersectionnel : votre programme vise un public intersectionnel en particulier parmi les candidates à l’entrepreneuriat et/ou les entrepreneuses, et en veillant à ce que leur projet rencontre les spécificités et besoins de ce public-cible (âge, origine ethnoculturelle, nationalité, orientation sexuelle, origine et la situation sociales, handicap, …) |

Démarche d’inclusivité et d’accessibilité :

*Décrivez les éléments mis en place dans votre projet afin d’assurer l’inclusivité et l’accessibilité des programmes, formations et évènements, c-à-d toutes les actions permettant de toucher un public diversifié et de lever les éventuels obstacles à la participation du public (horaire, format, accessibilité financière, communication, accessibilité matérielle et physique, supports de formations, etc.) :*

|  |
| --- |
| *2.000 caractères maximum (à compléter uniquement si vous souhaitez implémenter cette démarche dans votre projet)* |

Démarche intersectionnelle :

*Décrivez de manière détaillée votre public-cible et ses caractéristiques qui sont susceptibles de créer des discriminations spécifiques en plus du genre (ex : âge, origine ethnoculturelle, orientation sexuelle, nationalité, origine et situation sociales, handicap, etc.).*

|  |
| --- |
| *2.000 caractères maximum (à compléter uniquement si vous souhaitez implémenter cette démarche dans votre projet)* |

*Décrivez comment vos actions seront adaptées aux besoins spécifiques* *de votre public-cible*

|  |
| --- |
| *1.000 caractères maximum* |

*Décrivez spécifiquement les moyens utilisés pour atteindre et mobiliser dans la durée votre public-cible*

|  |
| --- |
| *1.000 caractères maximum* |

1. Expertise en genre

*Veuillez démontrer que votre structure et/ou les structures en partenariat disposent de compétences et d’expertises suffisantes pour mettre en place une approche genre dans un programme d’accompagnement tel que souhaité par cet appel à projet.*

***En cas de partenariat****, démontrez la plus-value de chaque structure dans le projet et démontrez que le partenariat proposé est indispensable pour mobiliser votre/vos public(s)-cible(s) et répondre de manière efficace au(x) différents enjeu(x) susmentionné(s).*

|  |
| --- |
| *1.000 caractères maximum* |

PARTIE III : COMPLEMENTARITE DU PROJET EN REGION BRUXELLOISE

1. **Différenciation de l’offre par rapport à l’existant**

Quels sont les acteurs bruxellois, publics ou privés, que vous avez identifié comme étant actifs sur la même problématique que votre projet ?

Veuillez présenter leur offre et explicitez comment vous vous différenciez. Pourquoi votre offre serait susceptible de répondre plus efficacement au(x) besoin(s) de votre public-cible que l’offre actuelle ?

|  |
| --- |
| *2.000 caractères maximum* |

1. **Intégration au sein de l’écosystème bruxellois**

De manière générale, expliquez en quoi le projet proposé est complémentaire avec les activités existantes de soutien à l’entrepreneuriat féminin en Région de Bruxelles-Capitale.

|  |
| --- |
| 1.000 caractères maximum |

Avez-vous prévu de collaborer avec d’autres structures de soutien à l’entrepreneuriat féminin ? Si oui, veuillez préciser les collaborations prévues (type d’acteurs et objet de la collaboration).

|  |
| --- |
| 1.000 caractères maximum |

PARTIE IV : MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1. Programme de mise en œuvre

*Décrivez ci-dessous les activités prévues dans le cadre de votre programme d’accompagnement à destination du public visé. Veuillez préciser par activité, le lieu où elle se déroule et le public visé (où et combien de/quelles personnes ?)*

|  |
| --- |
| *3.000 caractères maximum* |

**Opérationnalisation :** *décrivez le programme de mise en œuvre en détaillant les étapes-clés prévues dans le cadre de votre projet (10 étapes / phases maximum). Synthétisez ces étapes dans le tableau de planning prévu ci-dessous et définissez les KPI permettant de mesurer l’état d’avancement de vos activités.*

|  |
| --- |
|  |

Planning :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Étapes / Phases*** | ***Réalisations / activités prévues*** | ***Calendrier de mise en œuvre*** | ***Étape / phase réalisée par…**** ***le / la porteur.euse de projet ?***
* ***le / la partenaire?***
 | ***Livrables tangibles attendus à la fin de chaque étape*** | ***KPI (indicateurs de réalisation qui permettent de mesurer l’état d’avancement de vos activités)*** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

1. Modalités de mise en œuvre :

**Communication**

Comment allez-vous communiquer pour attirer votre public-cible à participer à votre programme ? Comment allez-vous mobiliser votre public-cible sur la durée du programme afin d’éviter les abandons et les no-shows?

|  |
| --- |
| *Décrivez les canaux envisagés (réseaux sociaux, presse locale, site internet, relais via partenaires, etc.) pour faire connaitre vos activités à votre (vos) public-cible(s)ainsi que votre méthodologie de mobilisation de vos candidats sur la durée de votre programme.**(1.000 caractères maximum)* |

Subside demandé :

|  |
| --- |
| *Vous êtes invité.e. à utiliser le tableau excel « BUDGET » pour calculer le montant éligible du subside en renseignant le montant total des dépenses pour lesquelles un subside est demandé par type de dépense (frais de personnel; frais directs de sous-traitance).* *Le subside est calculé en prenant en compte les différents plafonds et taux d’intervention définis dans le règlement de l’appel à projet.* *NB / Pour les frais de personnel, n’oubliez pas de compléter le nombre d’ETP concerné par le subside.* *Dans cette case, vous pouvez détailler la construction de votre budget : expliquer la répartition faite entre partenaires, le type de dépenses prévues, etc.*  |

PARTIE V : CAPACITE DE LA STRUCTURE

1. Capacité financière

Sources de financement internes à l’entreprise

Votre projet mobilise-t-il des financements internes à votre organisation (ou des éventuelles structures partenaires) ?

|  |  |
| --- | --- |
| m Oui   |  Non  |

|  |
| --- |
| *Si oui, décrivez en quoi votre structure (et les éventuelles structures partenaires) a une capacité financière suffisante pour assurer la réalisation du projet et ainsi couvrir les dépenses non reprises dans la demande de subvention**(1.000 caractères maximum)* |

**Sources de financement externes à l’entreprise**

Votre projet nécessite-t-il de mobiliser d’autre(s) source(s) de financement externes à l’entreprise ?

|  |  |
| --- | --- |
| m Oui   |  Non  |

|  |
| --- |
| *Si oui, avez-vous déjà pu les identifier (emprunt bancaire, crowdfunding, subvention, etc.) ? Quels seront les montants demandés ? Quel est le stade d’octroi de ces différents financements identifiés (en cours, obtenus, en prospection, …) ?**(1.000 caractères maximum)* |

1. Expertise et expérience au sein de la structure

**Adéquation de l’équipe projet**

Listez les principales compétences nécessaires (5 maximum) pour développer et faire grandir ce projet. Sont-elles déjà présentes dans l’équipe-projet ou envisagez-vous un recrutement / partenariat pour compléter les compétences de l’équipe ?

Dans le cas d’un projet porté en partenariat, complétez ce tableau en tenant compte de l’ensemble des partenaires du projet.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Compétences nécessaires au développement du projet** | **Compétences présentes dans l’équipe***Indiquez le nom de la personne, sa structure et le nombre d’années d’expérience (* | **Si vous n’avez pas les compétences internes, comment allez-vous trouver cette compétence ?***Par un recrutement, via un partenaire, via de la sous-traitance ?* |
| 1. |  |  |
| 2. |  |  |
| 3. |  |  |
| 4. |  |  |
| 5. |  |  |

**Expérience**

De manière générale, explicitez ci-dessous en quoi votre structure a une expérience pertinente pour la réalisation du projet proposé ?

|  |
| --- |
| *(1.000 caractères maximum)* |

1. Respect de la charte de qualité par la structure:

Décrivez les moyens mis en œuvre pour garantir le respect des engagements de la charte de qualité des projets de soutien à l’entrepreneuriat. Basez-vous sur la « Charte de qualité » reprise dans les annexes du règlement de l’appel à projets.

* 1. Au niveau de l’optimisation des compétences de votre structure :

|  |
| --- |
|  |

* 1. Au niveau du réseau et des synergies entre structures de soutien à l’entrepreneuriat :

|  |
| --- |
|  |

* 1. Au niveau de l’évaluation permanente de vos activités :

|  |
| --- |
|  |

1. Capacité de la structure à pérenniser le projet :

Expliquez la stratégie de pérennisation du projet, c’est-à-dire la manière dont le projet va être poursuivi après la période de subvention

|  |
| --- |
| *Détaillez votre réponse tant sur le plan financier que sur le plan opérationnel (activités) et organisationnel (ressources humaines) ainsi que la manière dont le projet va maintenir l’approche genre (objectifs d’inclusivité et d’accessibilité):**(1.000 caractères maximum)* |

PARTIES VI : RESULTATS ET SUIVI/EVALUATION

1. Indicateur de suivi / évaluation (SMART)

Veuillez déterminer ci-dessous des indicateurs de suivi / évaluation dans une logique SMART (spécifiques / mesurables / atteignables / réalistes / temporellement définis).

Ces indicateurs doivent permettre d’évaluer le résultats de vos activités :

* + Les indicateurs déjà mentionnés ci-dessous (en gras) doivent être impérativement remplis car ils font partie intégrante de l’évaluation des candidatures. Leur degré de réalisme sera évalué par le comité d’avis.
	+ Vous êtes invités à définir des indicateurs complémentaires qui sont en adéquation avec votre activité.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Indicateurs** | **Objectifs à l’issue de la période de subventionnement** | **Objectifs trois ans après la fin de la période de subventionnement** | **Commentaires éventuels** |
| Réalisations : * Nb. D’inscrites au programme
* Nb. De participantes à l’évènement X
* Nb. D’évènements organisés
 |  |  |  |
| Résultats :* Nb. Ou % d’arrêt en cours de route
* Nb. Ou % De candidates ayant suivi l’ensemble du programme
* Nb. De candidates ayant créé son entreprise (si programme focus sur parcours d’idéation)
 |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

1. **Méthodologie de suivi/évaluation**

*Décrivez ci-dessous la méthodologie que vous mettrez en œuvre pour suivre ces différents indicateurs et récolter les données y afférant.*

*Expliquez en quoi le subside demandé est cohérent par rapport aux objectifs du projet et le public cible visé et ses spécificités*

*(1.000 caractères maximum)*

1. Effet incitatif du soutien public

Le projet pourrait-il être réalisé sans soutien public ?

|  |
| --- |
| *Démontrez le rapport entre les résultats attendus, le coût du projet et le subside demandé : expliquez en quoi le subside demandé est cohérent par rapport aux objectifs du projet et le public cible visé et ses spécificités :**(1.000 caractères maximum)* |

VOLET 2

PRESENTATION DE L’ENTREPRISE ET TEST EGALITE DES CHANCES

PARTIES VII : PRESENTATION ET ELIGIBILITE DE L’ENTREPRISE

*Cette partie doit notamment permettre à l’administration de vérifier l’éligibilité de votre entreprise.*

*Avant de remplir le reste du formulaire, nous vous invitons donc à reparcourir attentivement les conditions d’éligibilité du règlement de l’appel à projets.*

Coordonnées de l’entreprise

|  |  |
| --- | --- |
| **Dénomination sociale**  |  |
| **N° d’entreprise** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Lien web vers la Banque Carrefour de l’Entreprise (BCE - données de l’entreprise enregistrée)**  |  |
| **Présentation succincte de l’entreprise** | *(1.000 caractères maximum)*  |
| **Site Web de l’entreprise (si existant)** |  |
| **Coordonnées bancaires (compte de l’entreprise bénéficiaire)** |
| N° Compte (IBAN) | B | E |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Coordonnées de la personne habilitée à engager juridiquement le porteur de projet dans le cadre de la présente demande de subside

|  |
| --- |
|  M  Mme  Autre identité de genre |
| Nom |  | Prénom |  |
| Fonction |  |
| E-mail |  | Téléphone |  |
| La correspondance se fera **par e-mail**, sauf si vous cochez cette case | Courrier postal |

Coordonnées de la personne de contact (si différent du point précédent)

|  |
| --- |
|  M  Mme  Autre identité de genre |
| Nom |  | Prénom |  |
| Fonction |  |
| E-mail |  | Téléphone |  |
| La correspondance se fera **par e-mail**, sauf si vous cochez cette case | Courrier postal |

Situation financière (pour les entreprises de plus de trois ans).

*Les entreprises de plus de trois ans en situation de difficulté financière sont exclus de l’appel à projet. Nous vous invitons donc à nous démontrer que vous êtes dans une situation financière saine (en termes de rentabilité, solvabilité & liquidité) et cela sur base de vos deux derniers exercices comptables clos. Votre réponse doit nous permettre de contextualiser les données de vos comptes annuels.*

|  |
| --- |
| *1.000 caractères maximum*  |

*Nous évaluerons votre réponse à cette question ensemble avec l’analyse de vos 2 derniers exercices comptables clos et publiés à la centrale des bilans de la Banque National de Belgique.*

Système de contrôle interne et de gestion de la structure

Décrivez le système de contrôle interne et de gestion de votre organisation (séparation des fonctions critiques, existence de procédures écrites, mode de gestion du personnel – interne ou externalisée, mode de tenue de la comptabilité – interne ou externalisée, présence d’une comptabilité distincte des dépenses/recettes permettant d’identifier les flux relatifs aux différentes activités, etc.).

*L’objectif est de s’assurer de l’adéquation des systèmes de contrôle interne et de gestion existant à la taille de l’organisation et du degré de maitrise qu’exerce l’organisation sur les risques liés à la gestion.*

|  |
| --- |
| *1.000 caractères maximum*  |

Déjà lauréat d’un appel à projets de BEE ?

*Attention ! Ne peuvent participer à l’appel à projets que les entreprises en règle avec ses obligations envers BEE dans le cadre d’appels à projet antérieurs (remise de justificatifs selon la procédure prévue par la convention).*

*Avez-vous déjà reçu un subside dans le cadre d’une édition précédente d’un appel à projets organisé par BEE ?*

|  |  |
| --- | --- |
| 🔾 Oui   | 🔾  Non  |

*Si oui, en quelle(s) année(s) et pour quel(s) appel à projet(s) ?*

|  |
| --- |
|  |

Aides publiques

Veuillez renseigner à l’aide du tableau ci-dessous toutes les aides publiques que vous avez obtenues ou sollicitées au cours des trois dernières années à compter de la date d’introduction de la présente demande.

|  |
| --- |
|  |

Par l’introduction de ce formulaire, le porteur de projet reconnait que le montant de la subvention demandée ne porte pas le montant des aides de minimis éventuellement déjà accordées, à un montant supérieur à 300.000 € (règlement général) ou 750.000 € (règlement SIEG) sur une période de trois exercices fiscaux[[1]](#footnote-1).

Par ailleurs, en soumettant ce formulaire, vous, l’organisme demandeur, informez l‘administration de la règlementation en matière d’aides publiques qui s’applique à votre situation et vous engagez à la respecter :

*(Cochez ci-dessous la case qui s’applique à votre cas)*

|  |
| --- |
| [ ]  Règlement (UE) 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l’application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l’Union européenne aux aides de minimis. Dans ce cas, lors de l’introduction de la demande de subvention, l’organisme demandeur reconnait que le montant de la subvention accordée dans le cadre du présent appel à projets ne porte pas le montant des aides de minimis qui lui ont déjà été accordées à un montant supérieur à 300.000 euros sur une période de trois ans. |
| [ ]   Règlement (UE) 2023/2832 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l’application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l’Union européenne aux aides de minimis octroyées à des entreprises fournissant des services d’intérêt économique général. Dans ce cas, lors de l’introduction de la demande de subvention, l’organisme demandeur reconnait que le montant de la subvention accordée dans le cadre du présent appel à projets ne porte pas le montant des aides de minimis qui lui ont déjà été accordées à un montant supérieur à 750.000 euros sur une période de trois ans. |

Partenariat

|  |  |
| --- | --- |
|  OUI |  NON |

*Si la réponse est oui, décrivez brièvement les modalités et les objectifs du partenariat.*

|  |
| --- |
|  |

*Identifiez également dans le tableau ci-dessous l’ensemble des partenaires qui demandent un subside dans le cadre de votre projet et joignez au présent formulaire les annexes « données administratives - partenaires » (autant que de partenaires).*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N° du partenaire** | **1** | **2** | **3** |
| **Dénomination sociale**  |  |  |  |
| **Numéro d’entreprise**  |  |  |  |
| **Qualité d’entreprise sociale (cf. point 4)** |  |  |  |

Annexes obligatoires à joindre au présent formulaire

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Veuillez cocher si la pièce est en annexes** |
| Le fichier Excel « Budget » avec tous ses onglets complétés  | **[ ]**  |
| Les CV des membres de l’équipe du projet | **[ ]**  |
| Le cas échéant, les annexes « Partenaire » relatives à votre partenariat | **[ ]**  |
| Le rapport d’activités de l’année N-1 s’il existe  | **[ ]**  |
| Une attestation bancaire émanant de votre institution bancaire pour le numéro de compte repris dans le présent formulaire | **[ ]**  |
| Une copie des statuts s’ils ne sont pas accessibles sur le site du Moniteur belge  | **[ ]**  |
| Les comptes annuels des deux derniers exercices clos s’ils ne sont pas publiés à la centrale des bilans de la BNB | **[ ]**  |
| Annexe informative relative au partenaire (uniquement en cas de partenariat – auquel cas le subside plafond doit être réparti entre les partenaires) | **[ ]**  |
| Autres (à caractère facultatif) : | **[ ]**  |

PARTIES VIII : TEST EGALITE DES CHANCES

*Dans l’hypothèse où les Cabinets ministériels et/ou le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale valide la présente demande, le subside qui vous sera octroyé devra être soumis au test « Egalité des Chances ». Depuis le 1er mars 2019, ce test doit obligatoirement être complété pour tous les projets d’arrêtés visant l’attribution d’une subvention dont le montant dépasse les 30.000 EUR. Le test « Egalité des chances » est un nouvel outil mis en place par la Région afin de vérifier l’impact des mesures politiques sur différents groupes de la population dont la situation et les besoins spécifiques ne sont parfois pas pris en compte.*

*Pour plus d’informations, vous pouvez visiter les liens suivants :*[*http://test.equal.brussels/*](http://test.equal.brussels/)

*Afin de nous aider à compléter le test au mieux, veuillez répondre aux questions posées dans les sections suivantes de façon la plus claire et synthétique possible.*

Impact du projet sur l’un (ou plusieurs) des critères suivants :

*Pour chacun des critères sélectionnés, expliquez :*

*Comment avez-vous identifié les problématiques ou spécificités auxquelles peuvent être confrontées les personnes sur base de l’un ou plusieurs de ces critères*

*Citez les spécificités et/ou problématiques identifiées pour chaque critère coché.*

*Expliquez comment vous en avez tenu compte, ou mentionnez les phases (préparation, mise en œuvre, évaluation) de votre projet qui prennent en compte les problématiques et les spécificités liées à chaque critère coché.*

*Evaluez l’impact de votre projet : positif, neutre, ou négatif.*

[ ]  Le genre

|  |
| --- |
| *(1.000 caractères maximum)* |

[ ]  Le handicap

|  |
| --- |
| *(1.000 caractères maximum)* |

[ ]  L’origine ethnique et culturelle

|  |
| --- |
| *(1.000 caractères maximum)* |

[ ]  L’orientation sexuelle, l’identité et l’expression de genre

|  |
| --- |
| *(1.000 caractères maximum)* |

[ ]  L’origine et la situation sociale

|  |
| --- |
| *(1.000 caractères maximum)* |

Sources :

Mentionnez les sources que vous utilisez pour évaluer l’impact de votre projet : statistiques, recherches, documents de référence, institutions et personnes de référence, etc.

|  |
| --- |
| *(1.000 caractères maximum)* |

Critères non sélectionnés

Pour chaque critère où vous n’avez pas cochez la case, expliquez :

* De quoi avez-vous besoin pour prendre en compte les spécificités ou problématiques liées à ce(s) critère(s) ? Précisez les difficultés rencontrées pour chaque critère non coché.
* Envisagez-vous de prendre en compte ces problématiques dans le futur ? Par exemple, dans une phase ultérieure de votre projet ; le cas échéant, explicitez de quelle manière.

|  |
| --- |
| *(1.000 caractères maximum)* |

DECLARATION SUR L’HONNEUR ET SIGNATURE

* Je déclare sur l'honneur que toutes les données communiquées sont correctes, sincères, véritables et autorise l'administration compétente à le vérifier sur place.
* Je déclare avoir pris connaissance des articles 92 à 95 de l'ordonnance organique du 23.02.2006 et de la loi du 17.06.2016 et ses arrêtés relatifs aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.
* Je déclare sur l'honneur que les pièces justificatives, que je présenterai pour justifier l’utilisation de la subvention octroyée, ne seront pas réutilisées dans le cadre de la justification d'autres subventions.
* Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation européenne en matière d’aides d’Etat et m’engage à la respecter, en l’occurrence le :

*[Règlement (UE) n°2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l’application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l’Union européenne aux aides de minimis.](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32023R2831)*

* Je m’engage à assurer la communication externe (site internet, documents de promotion, etc.) de l’action subventionnée en version bilingue français-néerlandais en y mentionnant la mention « avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale — met de steun van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest », en y apposant le logo de façon visible.
* La communication via un site internet doit répondre aux critères d’accessibilité d’après Anysurfer. Le logo la Région de Bruxelles-Capitale est téléchargeable via le lien [Bruxelles Économie et Emploi - La charte Graphique (servicepublic.brussels)](https://chartegraphique.servicepublic.brussels/ressources/bruxelles-economie-emploi/)
* J’ai pris connaissance de la notice d’information relative au traitement des données à caractère personnel dans le cadre de cet appel à projets et de la [politique de confidentialité](https://economie-emploi.brussels/media/897/download) du site Internet de Bruxelles Economie et Emploi
* Au nom de mon organisation, je déclare, lors de la réalisation de ce projet, ne discriminer personne sur la base de son sexe, son âge, son orientation sexuelle, son état civil, sa naissance, sa fortune, ses convictions religieuses ou philosophiques, ses convictions politiques, sa langue, son état de santé, son handicap, ses caractéristiques physiques ou génétiques, son origine sociale, sa nationalité, sa prétendue race, sa couleur de peau, son origine nationale ou ethnique, son ascendance ou ses convictions syndicales. Cela vaut tant pour les membres du personnel internes que pour les tiers, les visiteurs, les collaborateurs externes, …
* En cas de fausse déclaration, je reste le seul responsable.

[ ]  Je souhaite m’inscrire à la newsletter de Bruxelles Economie et Emploi

Signature, nom et qualité de la personne légalement autorisée à engager le porteur de projet.

Fait à Le ………................................

Nom Qualité ………................................

Lu et approuvé,

Signature

En cas de difficultés pour signer électroniquement ce formulaire, vous pouvez utiliser le service <http://sign.belgium.be/> La signature qui est réalisée de cette manière est légalement assimilée à une signature manuscrite.

1. Si le montant de la subvention demandée porte le montant des aides déjà accordées au porteur de projet à un montant supérieur au plafond des Aides sous le régime De Minimis une période de trois exercices fiscaux, la subvention facultative ne peut pas lui être accordée et il ne peut donc pas répondre à l’appel à projets. [↑](#footnote-ref-1)